

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 61 (1910)
Heft: 11

Artikel: Notes sur le chêne
Autor: Coulon, Paul de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

61^{me} ANNÉE

NOVEMBRE 1910

N^o 11

Notes sur le chêne.

Dirigeant en ce moment le martelage d'une éclaircie culturelle (jardinatoire) dans une forêt de chênes et hêtres de 10,000 hectares appartenant à l'Etat roumain, je ne puis résister à l'envie de communiquer au Journal forestier suisse quelques-unes de mes impressions.

Un plateau primitif, avec pente générale légère du Nord au Sud, dont le sol (graviers et sable d'alluvions) a été creusé jusqu'à une profondeur de 60 mètres par une douzaine de cours d'eaux, figure le mieux l'aspect des multiples monts et vallées, qui se succèdent parallèlement et qu'occupe ce massif forestier.

Ses pentes orientées au Sud et au Sud-Ouest, ainsi que le faîte des monts sont garnis de chênes, tandis que le hêtre affectionne les pentes au Nord et à l'Est, ainsi que la fraîcheur des vallées.

Où les massifs se rencontrent les essences se mélagent, et là aussi, se trouvent les sujets les plus remarquables.

Le chêne est représenté ici par quatre espèces: sessiliflore, pédonculé, conferta et cerris, dont les prédispositions d'exposition sont pour chacune différentes, de sorte que c'est par groupes qu'on les rencontre plutôt qu'en mélange intime.

Chez nous, en Suisse, sauf le botaniste de métier, personne, forestiers compris, ne s'occupe de distinguer nos deux espèces, le sessiliflore et le pédonculé; pour nous autres, un chêne n'est qu'un chêne, un point c'est tout; la langue elle-même manque d'ailleurs de termes distinctifs.

Ici, dans sa véritable patrie, le chêne est mieux connu, chaque espèce a son nom populaire. „Stejar“ est à la vérité le nom générique, mais il s'applique en particulier au pédonculé, de même que chez nous le terme général „sapin“ désigne plus particulièrement

le pectiné ; „Gorun“ est le chêne rouvre, „Garnitza“ le confesta et „Cer“ le cerris.

Au début de ma mission, il m'arrivait régulièrement, en demandant si tel massif était en chêne (par opposition, dans ma pensée au hêtre), de m'attirer la réponse : „non, ce massif n'est point en chêne, c'est du rouvre (ou du conferta), de même qu'un montagnard de chez nous répondrait que tel endroit est boisé en „Fie“ et non en sapin.

Aujourd'hui, l'habitude m'est acquise de préciser.

Il est rare aussi que je fasse erreur en distinguant un sujet d'un autre à distance. Le paysan roumain, lui, jamais ne se trompe, même en hiver, quoique l'écorce du rouvre et du conferta se ressemblent à s'y méprendre.

Pour ce qui est de la qualité du bois, une légère préférence est accordée au conferta.

Comme bois de merrain ou de construction, le cerris est totalement méprisé, par contre, c'est un excellent combustible, supérieur au hêtre.

D'après mon expérience en climat et terrain jurassien, la régénération naturelle du chêne m'avait parue incompatible avec le régime de la futaie pleine, dont le traitement favorise à un trop haut degré les essences d'ombre, sapin et hêtre, pour que la recrue de chêne puisse triompher. Pour maintenir le chêne, je n'admettais que le traitement du taillis sous futaie, où, grâce à l'intervention de la coupe, les essences concurrentes sont éliminées.

Ma conviction était si fortement établie, qu'à l'Exposition nationale de Genève en 1896 j'avais exposé une série de photographies démontrant la disparition fatale du chêne chez nous, pour autant que grâce au régime de la futaie, la régénération en sapin et en hêtre se trouvât favorisée, involontairement ou non.

En Roumanie, où le chêne se sent bien plus à l'aise que chez nous, la régénération ne donne aucun souci ; elle se produit avec une facilité réjouissante.

Tous les cinq ans on peut compter sur une glandée, et le printemps suivant toutes les lacunes dans le sous-bois sont comblées.

La vigueur de la végétation est telle, dans ce climat, qu'elle permet à la recrue de résister à tous les couverts ; un jeune chêne, ainsi que j'ai souvent pu le constater, réussit à se maintenir pen-

dant une longue série d'années même, sous les hêtres, s'allongeant et s'étirant sans perdre courage, jusqu'à ce que, à force de persistance, les quelques rameaux feuillus qui couronnent l'interminable panache, parviennent enfin à dominer le couvert des vieux hêtres.

Dès lors, la victoire est assurée, une cime robuste se forme et se développe aux dépends des vieux voisins incapables de lutter contre sa jeune vigueur et qui en sèchent bientôt de dépit; le fut prend du corps et c'est ainsi qu'il arrive de rencontrer dans le fond des vallées, au sein de la dense futaie de hêtre, quelques superbes exemplaires de chênes ayant à vingt mètres de hauteur leur première branche et non loin du mètre en diamètre.

En année de glandée, l'administration forestière ouvre la forêt au parcours des porcs pendant un certain temps, mais à soin de la refermer avant la chute des derniers glands, les meilleurs pour la reproduction. Elle obtient par là le triple résultat, d'un revenu accessoire qui n'est point à dédaigner,¹ de préparer le terrain pour l'ensemencement, et de favoriser l'établissement des meilleurs en supprimant la concurrence des graines précoces et de qualité médiocre.

Les massifs en chêne de cette belle forêt contiennent une catégorie assez nombreuse de sujets de très grande dimension, ayant plusieurs siècles d'âge et capables de rivaliser, tant comme qualité que comme grosseur, avec ce que la Hongrie fournit de mieux.

C'est ici que j'ai remarqué pour la première fois la faculté que possède le chêne de repousser une plante concurrente qui se „colle“ à son fût.

Aux endroits frottés, l'écorce enflé et déborde en lèvres épaisses de chaque côté du parasite, qu'elle enserre et maintient ainsi à distance.

Dans le cas le plus remarquable que j'ai rencontré, un chêne rouvre, de 40 cm de diamètre, avait ainsi agrippé en trois endroits, un hêtre de 18 cm et le tenait écarté de son fût à une distance de 10 à 15 centimètres.

Forêt de Colmeana par Pitesti, Roumanie, 18 août 1910.

Paul de Coulon.

¹ Lors de la dernière glandée, le parcours des porcs a rapporté fr. 4000.

